Gestion d'entreprise

Outillez-vous pour lancer votre activité indépendante

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Cette formation vous permet de développer vos compétences en gestion et réussir votre activité commerciale ou artisanale en tant qu'indépendant.

Les aspects financiers, fiscaux, législatifs et stratégiques seront abordés, afin de vous outiller au mieux pour démarrer votre aventure entrepreneuriale.

Depuis le 15 janvier 2024, il n'y a plus d'obligation de prouver ses connaissances de gestion de base pour exercer une activité d'indépendant en Région de Bruxelles-Capitale.

Bien que non obligatoire, cette formation vous permettra d'être outillé et d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux gérer votre entreprise.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les mardi et vendredi de 9h30 à 13h00 (du 23/09/25 au 7/04/26)

Programme:

Cours de gestion (160 h)

- Création d'entreprise (droit)
- Comptabilité
- Gestion commerciale
- Stratégie commerciale
- Législation
- Esprit d'entreprendre
- Aspects financiers et fiscalité
- Plan financier

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un certificat de connaissances de gestion de base reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de connaissances de gestion de base

Prix: 285 €

Durée: 1 an

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)